

## Introduction

« Le peuple nous demande à la fois de voter révolutionnairement et de lui obtenir des faveurs. C'est contradictoire, et il faut vivre avec cette contradiction, fruit de son ignorance. »

Alfred NAQUET, lettre à Gustave Cluseret,  
31 août 1885<sup>1</sup>.

De nos jours, un citoyen recherchant qui était Alfred Naquet dans un moteur de recherche *internet* ou une encyclopédie rencontre des notices biographiques très fragmentaires, tant du fait du manque d'études à son sujet qu'à cause de sa trajectoire politique atypique. Son parcours est résumé en peu de lignes, avec néanmoins quelques éléments marquants révélateurs de sa postérité : Naquet était un chimiste opposant au Second Empire. Il a été élu député du Vaucluse en 1871 et a siégé à l'extrême gauche. Il devient le promoteur de la loi sur le divorce votée au début des années 1880. Son engagement dans le boulangisme, sans expliquer les causes de celui-ci, est ensuite évoqué, ainsi que son implication dans le scandale de Panama, là encore sans détails<sup>2</sup>.

Signalons d'emblée que notre démarche n'est pas de réaliser une biographie d'Alfred Naquet. Son parcours, et celui de ses amis politiques dans une moindre mesure, seront plutôt envisagés comme servant de buttes témoins pour une étude politique des pratiques et des discours autour des phénomènes de patronage, de corruption et de scandale dans la France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La vie politique de Naquet ayant été marquée par plusieurs paradoxes à propos de ces questions : il a participé à un système clientélaire, effectuant des démarches pour faire obtenir des emplois ou des faveurs pour des citoyens auprès d'administrations, comme la grande majorité des parlementaires de son temps, mais il a aussi cherché à réformer le système parlementaire, source selon lui de ces faveurs, pour supprimer

1. Archives nationales, désormais AN, AP/440 1, fonds Cluseret, lettre d'Alfred Naquet à Gustave Cluseret, 31 août 1885.

2. MARIN Armel, « Naquet Alfred (1834-1916) », *Encyclopædia Universalis* [En ligne], consulté le 15 décembre 2014. Les sites de l'Assemblée nationale et du Sénat offrent aussi des notices biographiques, un peu plus complètes, extraites de ROBERT Adolphe et COUGNY Gaston, *Dictionnaire des parlementaires français (1789-1889)*, Paris, Bourloton, 1891.

ce système de patronages et de clientélisme. Il a combattu la corruption, notamment lors d'élections sous l'Ordre moral, mais il a lui-même été accusé de faire partie des « chéquards » durant le scandale de Panama, en l'occurrence d'avoir reçu de l'argent en échange de son vote. Le parcours de cet homme politique sera donc envisagé comme un exemple révélateur des ambiguïtés des républicains français face à la corruption à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour étudier ces questions, on montrera comment Alfred Naquet s'est intégré et a construit autour de lui des réseaux tant familiaux, amicaux que politiques et économiques qui se sont agrandis tout le long de sa carrière politique. Ces réseaux étant structurés à la fois par des fidélités personnelles ou par le militantisme politique, mais aussi par l'octroi de faveurs dans le cadre de redistributions de ressources publiques dans lesquelles Alfred Naquet jouait le rôle d'intermédiaire. L'étude du réseau à la fois économique et politique lié aux entreprises fabriquant de la dynamite, auquel Alfred Naquet appartenait permettra de s'interroger sur les relations entre hommes d'affaires et parlementaires, stigmatisées lors du scandale de Panama à cause de l'émergence d'un discours critique sur l'argent. Ce scandale sera envisagé comme le révélateur d'un conflit normatif sur ce qu'est la corruption entre différents acteurs tels les parlementaires, les magistrats et des acteurs critiques comme les journalistes.

Dans notre étude, on entendra sous le terme de corruption à la fois le don d'argent pour des services politiques, le « clientélisme », et certaines fraudes électorales, adoptant donc une définition extensive de ce terme. L'acceptation par les citoyens de ces pratiques de corruption variant dans le temps, et dans l'espace, allant de la corruption « blanche », c'est-à-dire acceptée socialement au quotidien, à la corruption « noire », condamnée par tous, en passant par des pratiques de corruption étiquetées comme « grises », plus ou moins critiquées par la société<sup>3</sup>. Au-delà de cette typologie on cherchera à montrer que ces degrés d'acceptation varient selon les acteurs et le contexte, notamment lors de l'apparition de scandales qui se révèlent des épreuves pour les sociétés<sup>4</sup>. Concernant les fraudes électorales on interrogera les représentations des acteurs concernant la corruption, et les écarts entre les perceptions d'individus mobilisés politiquement au sein des réseaux Naquet et la qualification juridique de la corruption électorale.

Le terme même de corruption a, avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, un sens avant tout religieux et moral<sup>5</sup>. Les échanges, durant l'Ancien Régime, entre un

3. HEIDENHEIMER Arnold J. et JOHNSTON Michael, *Political corruption. Concepts and contexts*, New Brunswick, Transactions Publishers, 2009.

4. BLIC Damien de et LEMIEUX Cyril, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, n° 71, 2005/3, p. 9-38.

5. VONACH-GENAUX Maryvonne, *Corruption : du discours sur la chute au discours sur l'abus dans la France moderne*, thèse d'histoire sous la direction de Jean Claude Waquet, université Paris XII, 2001.

monarque et sa clientèle, sont jugés légitimes par les contemporains<sup>6</sup>. Il y a eu, à la fin du siècle dernier, un renouvellement historiographique sur la question des clientèles et des échanges corrompus qui y prennent place<sup>7</sup>. Les historiens modernistes ont été précurseurs dans l'étude de ces questions, mettant en valeur la normalité des relations de patronage notamment dans l'aristocratie ou au sein des sociétés de cours<sup>8</sup>. La contestation des faveurs politiques ne naît qu'au XIX<sup>e</sup> siècle en France<sup>9</sup>. C'est un processus qui s'inscrit dans un changement de perception face à ce sujet, avec la naissance de l'idée d'une séparation stricte entre la sphère privée et la sphère publique.

Il n'existe pas, dans les archives publiques, de fonds privé Alfred Naquet réunissant l'ensemble de ses papiers. Ce constat a orienté nos choix méthodologiques. On ne peut réaliser par exemple un essai d'histoire quantitative sur les lettres de recommandation écrites par Alfred Naquet, mais seulement saisir ses pratiques et ses discours à ce propos dans des correspondances ou dans des articles. Des documents issus de fonds privés de ses amis politiques, comme les députés du Vaucluse Jean Saint-Martin et Alfred Michel, sont aussi utilisés pour se pencher sur les questions des faveurs politiques, de la corruption et des scandales dans le parcours d'Alfred Naquet. Pour identifier ses multiples réseaux et ses activités politiques et économiques dans des entreprises de fabrication de dynamite, on s'est appuyé sur des sources publiques et privées, tant dans les collections des Archives nationales ou de la Bibliothèque nationale de France que dans des dépôts d'archives locaux ou à l'étranger, comme en Suède pour le fonds Alfred Nobel. On a aussi eu recours aux rapports de police, aux archives judiciaires tant publiques que privées, aux documents produits par des entreprises, ainsi qu'aux révélations de journaux pour retracer son implication dans des faits potentiellement jugés comme étant de la corruption.

Après une présentation rapide des activités politiques et professionnelles d'Alfred Naquet avant le 4 Septembre, on montrera quelle a été la place du favoritisme dans le réseau républicain auquel il appartient durant la Défense nationale, et la postérité de sa critique par les adversaires des républicains. Quelques années plus tard lorsque les fraudes lors des élections

6. Voir notamment, parmi une historiographie foisonnante : BOLTANSKI Ariane, *Les ducs de Nevers et l'Etat royal. Genèse d'un compromis (1550-1600)*, Genève, Droz, 2006 ; GIRY-DELOISON Charles et METTAM Roger (dir.), *Patronages et clientélismes 1550-1750 (France, Angleterre, Espagne, Italie)*, Paris, CHRN, 2009 ; KETTERING Sharon, *Patronage in Sixteenth- and Seventeenth-Century France*, Londres, Saint Edmunsbury Press, 1984.

7. Pour un point historiographique plus complet, on se reportera utilement à BRIQUET Jean-Louis et SAWICKI Denis, *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF, 1998.

8. MOUSNIER Roland, « Les fidélités et clientèles en France au XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire sociale-Social History*, n° 29, 1982, p. 35-46 ; LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589)*, Paris, Champ Vallon, 2000.

9. FORTESCUE William, « Morality and monarchy: corruption and the fall of the regime of Louis-Philippe in 1848 », *French History*, vol. 16, n° 1, p. 83-110 ; MONIER Frédéric, *La politique des plaines. Clientélisme et demandes sociales dans le Vaucluse d'Edouard Daladier (1890-1940)*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2007.

de 1876-1877 remettent à l'ordre du jour les débats relatifs aux normes de la corruption dans les affaires électorales par les acteurs. On montrera comment Naquet et ses relations politiques mobilisent leurs réseaux politiques pour constater ou contester toute transgression ou violence électorale. Ces débats normatifs autour des pratiques électorales et de la corruption seront envisagés comme un conflit entre des normes sociales et des normes judiciaires, dans un contexte d'apprentissage par les citoyens de la protestation, participant à leur politisation, et de la construction sociale de la dénonciation de faits de fraudes et de corruption électorales. Une fois la République établie, Alfred Naquet entreprend un long combat pour faire autoriser le divorce. Les nombreuses difficultés rencontrées pour faire voter cette loi le renforce dans ses convictions hostiles au parlementarisme établi par les lois constitutionnelles de 1875 qu'il conviendra de présenter.

En effet, du point de vue des idées politiques, Naquet appartient à un radicalisme révisionniste, qu'en 1913 à propos du député radical de Rennes Le Hérissé André Siegried avait appelé « radicalisme patriote » ou « radicalisme national<sup>10</sup> », ayant pour objectif de réformer les lois constitutionnelles votées en 1875. Cette idéologie, violemment antiparlementaire, a souvent été qualifiée d'archaïque par une partie de l'historiographie, comme une survivance d'idéaux républicains éloignés des pratiques parlementaires modernes inspirées de l'Angleterre. Elle est dénoncée comme étant menée par des agitateurs, sans projet constitutionnel réel<sup>11</sup>. Cette lecture des événements est inspirée par les républicains opportunistes qui ont construit un projet de république parlementaire qui a triomphé au travers notamment des figures de Jules Ferry ou de Jules Grévy. Notre objectif, à rebours des commentaires de ses adversaires contemporains et d'une partie de l'historiographie, sera de montrer comment Alfred Naquet lors de ses campagnes visant à réviser la Constitution présente un projet constitutionnel alternatif et concret, pour fonder une République conforme à sa vision des idéaux radicaux : une « vraie » République. Cette République, selon Naquet, sonnerait le glas des faveurs et du clientélisme, jugés comme des héritages des monarchies successives et des conséquences de la pratique du parlementarisme. Ses idéaux l'amènent à adhérer au boulangisme. Cet engagement sera envisagé comme étant dans la continuité des idées révisionnistes de Naquet, de sa quête d'une « vraie république » et de sa critique de la corruption du parlementarisme.

Malgré son projet de révision constitutionnelle censé réguler voire supprimer des pratiques de favoritisme, on montrera comment l'élu du

10. SIEGRIED André, *Tableau de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1913 rééd. 1964, p. 576.

11. Voir notamment : BAAL Gérard, *Histoire du radicalisme*, Paris, La Découverte, 1994 ; KAYSER Jacques, *Les grandes batailles du radicalisme*, Paris, Marcel Rivière, 1962 ; NORDMANN Jean-Thomas, *Histoire des radicaux : 1820-1973*, Paris, La Table Ronde, 1974.

Vaucluse durant la période allant de 1878 à 1887 multiplie, comme tous les parlementaires de son temps, les lettres de recommandations demandées par ses correspondants et ses amis politiques. Les représentations du parlementaire vauclusien et des citoyens qui s'adressent à lui seront interrogées notamment à travers l'exemple des Postes et Télégraphes du Vaucluse. On présentera comment Alfred Naquet cherche à justifier les recommandations politiques dans son exercice quotidien de la politique tant dans sa correspondance privée que dans des articles de journaux, participant à une forme de clientélisme républicain, largement sous-estimé par l'historiographie de la Troisième République, hormis dans quelques ouvrages récents<sup>12</sup>.

Le scandale de Panama place Naquet dans la position d'accusé de corruption durant les années 1897-1898. L'affaire Arton, dernier rebondissement du scandale de Panama, a été moins étudiée par l'historiographie, qui s'est davantage concentrée sur les débuts du scandale en 1892 et 1893, avec des accusations de corruption tournées contre les républicains modérés<sup>13</sup>. Le scandale de Panama sera envisagé comme un moment de « débat normatif<sup>14</sup> » concernant la corruption et un moment de mobilisation de différents acteurs, en s'inscrivant dans le cadre d'un relatif renouveau des études des scandales politiques, d'abord dans le monde anglo-saxon<sup>15</sup>, puis dans des perspectives transnationales<sup>16</sup>. Ce scandale révélant notamment les relations entre le parlementaire Naquet et des sociétés de fabrication de dynamite, nous permettra de poser à travers cet exemple le problème des liens entre hommes d'affaires et politiques dans le cadre de groupes de pression dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et de leur dénonciation comme condamnables ou non au sein de scandales par certains acteurs.

12. Il y a par exemple très peu de choses à ce propos dans des ouvrages de référence comme MAYEUR Jean-Marie, *La vie politique sous la Troisième République, 1870-1940*, Paris, Seuil, 1984. On trouve toutefois des éléments dans BANCAUD Alain, *La haute magistrature judiciaire entre politique et sacerdoce ou le culte des vertus moyennes*, Paris, 1993 par exemple, et bien sûr dans les travaux précurseurs de MONIER Frédéric, *La politique des plaintes. Clientélisme et demandes sociales dans le Vaucluse d'Edouard Daladier (1890-1940)*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2007.

13. BOUVIER Jean, *Les deux scandales du Panama*, Paris, Julliard, 1964; MOLLIER Jean-Yves, *Le scandale du Panama*, Paris, Fayard, 1991.

14. ENGELS Jens Ivo, « Revolution und Panama. Korruptionsdebatten als Systemkritik in Frankreich vom 18. Jahrhundert bis zur Dritten Republik », in ENGELS Jens Ivo, FAHRMEIR Andreas et NUTZENADEL Alexander (dir.), *Geld – Geschenke – Politik. Korruption im neuzeitlichen Europa (Beihfte der Historischen Zeitschrift 48)*, Munich, 2009, p. 143-174.

15. LASCOUMES Pierre, « Analyse des corruptions. Construction d'un champ de recherche. L'exemple des États-Unis (1902-1980) », in Giorgio BLUNDO (dir.), *Monnayer les pouvoirs : espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Paris, PUF, Cahiers de l'IUUED, 2000, p. 47-64.

16. BOSCH Frank, *Öffentliche Geheimnisse: Skandale, Politik und Medien in Deutschland und Großbritannien 1880-1914*, Munich, Oldenbourg Wissenschaftsverlag, 2009; DARD Olivier, FAHRMEIR Andreas, ENGELS Jens Ivo et MONIER Frédéric, *Scandales et corruption à l'époque contemporaine*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2014; DELLA PORTA Donatella et MENY Yves (dir.), *Démocratie et corruption en Europe*, Paris, La Découverte, 1995.